

# Les Offres de Bienvenue CIC

réservées aux étudiants de l'école CPE 

## Une Offre de Bienvenue pour accompagner vos projets...

Vous souhaitez changer de mobile, partir étudier à l'étranger ou encore louer un appartement...? De nombreuses combinaisons sont possibles. Il ne reste plus qu'à choisir celle qui vous correspond !

### Le choix de Joaquim

21 ans, étudiant :



Les utilisations décrites dans ce dépliant constituent des exemples de combinaisons d'offres correspondant à l'Offre de Bienvenue.

### Quelques exemples d'utilisation de votre Offre de Bienvenue à adapter selon vos besoins

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

#### 1 an offert sur le Contrat Personnel Parcours J formule web (de 18 à 25 ans).

Une solution bancaire qui vous aide à maîtriser votre budget au quotidien :

- Un compte courant et une carte bancaire internationale avec assurances et assistance incluses.
- Le suivi et la gestion de votre compte 24h/24 par internet ou depuis votre smartphone où que vous soyez.
- Des web relevés réguliers et des alertes par sms ou email pour toujours savoir où vous en êtes.
- Un Livret Jeune pour plus d'autonomie.
- Une autorisation de découvert pour les décalages de fin de mois.

#### Les frais de dossier offerts pour la souscription du Prêt Études<sup>(2)</sup>

Un crédit amortissable qui vous aide à financer vos frais de scolarité, mais aussi vos dépenses quotidiennes, que vous fassiez vos études en France ou à l'étranger.



#### 1 mois de cotisation offert sur l'Assurance Habitation CIC<sup>(3)</sup>.

Une couverture à la carte qui vous permet même d'opter pour une formule économique spéciale colocation.



#### 1 mois offert<sup>(4)</sup> sur un forfait téléphonie.

CIC Mobile vous propose une gamme de forfaits pour répondre au mieux à vos besoins : forfaits 4G, smartphone ou bloqués, avec ou sans web, profitez d'un mois offert pour toute souscription d'un forfait avec engagement 24 mois.

# Prêt Études CIC

au taux préférentiel de

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple\* : pour un Prêt Études d'un montant de 10 000 € et d'une durée de 5 ans, souscrit dans le cadre d'un Contrat Personnel Jeune, vous remboursez 59 mensualités de **170.51 €** et une dernière de **170.37 €**. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de **0.90 %** (taux débiteur fixe : 0.90%). Montant total dû par l'emprunteur : **10 230.46 €**. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiqué ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) invalidité et Incapacité de Travail (ITT) calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1ère cotisation mensuelle de 6,25 €, un montant total sur la durée du crédit de 192,90 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 0,76%.

\* Conditions valables jusqu'au 31/12/2018, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque. Après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.

# 0,90%\*

TAEG FIXE  
Jusqu'à 120 mois



Pour découvrir la liste de toutes les agences CIC, flashez ce code avec votre smartphone



Connectez-vous sur [cic.fr](http://cic.fr) Rubrique Jeunes.



Suivez la chaîne CIC sur les réseaux sociaux.



### ► Rendez-vous dans l'agence CIC VILLEURBANNE GRATTE-CIEL

100 rue Anatole France  
69100 Villeurbanne

☎ 04 37 70 39 59

✉ [18002@cic.fr](mailto:18002@cic.fr)



1. 150 € valables sur toutes les nouvelles souscriptions de produits et services commercialisés par le CIC, offerts sous forme de réduction [liste limitative] : • Soit sous forme d'avoir [Contrats Personnels, abonnement Filbanque, cotisation Carte Bancaire, droits d'entrée Plan Assurance-Vie, frais d'installation Protection Vol, frais de dossiers crédit immobilier]. • Soit sous forme d'abondement [PEL, PEA Plan Bourse] conditionné par une durée minimum de détention de 1 an ; à défaut l'abondement devra être remboursé à la Banque. • Soit par un remboursement de frais payés par le souscripteur sur ces nouvelles souscriptions [contrats de téléphonie avec engagement, contrats d'assurances, frais de dossiers crédits à la consommation]. Offre réservée aux nouveaux clients personnes physiques âgés de 18 à 28 ans, dont l'ancienneté au CIC est inférieure à 6 mois, agissant à titre non-professionnel. Voir conditions détaillées dans votre agence CIC. Une seule offre par personne physique non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir [conditions au 01/06/2018].

2. Offre non contractuelle, sous réserve d'acceptation du dossier par le CIC. Voir conditions en agence.

3. Le mois gratuit s'applique sur la première cotisation annuelle des garanties de base, pour toute nouvelle souscription d'un contrat Habitation ou Assurance Santé. Sous réserve d'acceptation par l'assureur. Non cumulable avec d'autres opérations promotionnelles en cours sur l'Assurance.

4. Offres soumises à conditions. « Offre 1 mois offerts » réservée aux nouveaux clients CIC (moins de 90 jours). Hors options et communications hors et au-delà du forfait. Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. Sous réserve de mobile compatible et de couverture réseau. Détails et conditions en agence.

Ces offres sont valables jusqu'au 31/12/2018. Voir détail des conditions dans votre agence CIC participante.

\* Après avoir signé votre contrat, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours sans pénalité, c'est à dire que vous pouvez renoncer à votre crédit dans ce délai, en informant la banque, par l'envoi d'un bordereau de rétractation spécifique figurant au contrat à l'adresse qu'il mentionne. Le contrat peut commencer à être exécuté après 7 jours si vous demandez à bénéficier du crédit à compter du huitième jour suivant votre acceptation.

En cas d'exercice de la faculté de rétractation après utilisation des fonds, vous ne devez rembourser au prêteur que le montant de l'utilisation et les intérêts au taux débiteur du prêt à l'exclusion de toute pénalité.

Banque contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09. La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garanties des Dépôts dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour consulter en détail les mécanismes de ce dispositif, adressez-vous à la FBF, 18 rue Lafayette 75440 Paris cedex 09.

En cas de litige, vous pouvez vous adresser : en premier lieu, à votre agence; dans un deuxième temps, au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées.

Par téléphone vous pouvez appeler le numéro dédié : 09 69 32 06 06 (appel non surtaxé); dans un troisième temps, gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier, et pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur dont dépend votre banque : M. le Médiateur du CIC - 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin La Demi-Lune; vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr) une brochure précisant sa mission (charte de la médiation).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication commerciale de la part de votre banque CIC, informez-en votre conseiller. Cette démarche n'entraîne aucuns frais.